



Départementaux 92/95 GENERALITES

Les engagements généraux

Attention : Une règle sur les montées/descentes est parue en septembre 2024 via le site :

<https://www.ufolepgym.com>

Les engagements nominatifs pour les équipes *ET LES JUGES*

Les compositions d'équipes nominatives et les juges doivent être transmis au club organisateur au plus tard 15 jours avant la compétition. Seuls les engagements par Internet seront autorisés :

<https://clubs.ufolepgym.com/index.php>

En cas de retard d'engagement les clubs recevront une **amende** de :

5 euros par juge et par équipe

Grilles de compétitions

- Elles sont établies d'après les engagements de chaque club et sont envoyées par mail par Christopher après chaque modification. (Disponibles également) sur le site des engagements.
- Les quotas régionaux seront annoncés avant les compétitions départementales et les grilles régionales seront connues mi-février.
- Les équipes doivent être présentes 1h avant le début de la compétition.
- La CTD se réserve le droit de faire rentrer les équipes jusqu'à 30 min avant l'horaire annoncé sur l'organigramme à partir du 2eme tour de la compétition et ce jusqu'à la lecture du palmarès.

Individuel(le)s

Les individuel(le)s n'existant qu'en N3, N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépendra de la décision de la CTR pour les régionaux :

- En cas d'un faible nombre d'individuelle dans une catégorie, elles seront toutes qualifiées.
- En cas de nombre trop importants, seules les individuelles figurant dans les 10 premiers au classement individuel(le)s seront qualifié(e)s.

Pour rappel, les coupes régionales permettent à toute gymnaste, individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition en cas de non-qualification lors des phases départementales.

Les individuel(le)s étant engagé(e)s comme tel(le)s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements, mais aucun(e) autre gymnaste ne pourra prendre la place prévue pour l'individuel(le)s.

Les Juges

- Les juges devront être engagés sur le site : clubs.ufolepgym.com avant la date limite, en respectant le niveau requis. Attention à respecter le jour et le plateau prévus sur les grilles.
- Lors de l'engagement de votre juge, merci de le placer sur l'agrès « en attente ». Les responsables s'engagent à équilibrer les tables en amont et de vous faire parvenir la répartition par agrès avant la compétition
- Par tirage au sort, certains clubs ne présentent pas de juges pour limiter les tables à 3 juges **maximum** (aucun juge ne sera accepté en supplément).
- Les Juges non demandés pourront éventuellement être convoqués par le responsable des juges dans la semaine précédant la compétition.
- La réunion des juges est obligatoire. (Voir règlement de la brochure)
- En cas de forfait de l'équipe déclaré moins de 15 jours avant la compétition, présence du juge obligatoire (cf. règlement). Autrement les pénalités pour juge absent seront appliquées.
- Les juges devront porter une tenue civile correcte avec haut blanc uni (polo ou chemise pour les masculins) et bas noir ou bleu marine. Débardeur fines bretelles interdits. Tenue sportive non autorisée. Tenue et comportement du juge non conforme au règlement => 1 point de pénalité pour l'équipe représentée.
- Seules les chaussures plates (pas de talon pour les juges) seront acceptées sur le plateau de compétition. Si un juge venait à venir avec des chaussures non conformes, il se verrait dans l'obligation de se déchausser pour avoir accès à la salle.

Musique

Les clés USB seront le seul support recevable.

La clé pour être recevable (ainsi que ses fichiers) devra absolument respecter les règles suivantes:

- les fichiers musicaux de l'équipe devront être présents dans un dossier au nom de l'équipe sur la clé,
- les fichiers devront être au **format mp3**,
- les fichiers devront obligatoirement être **numérotés dans l'ordre de passage**,
- les fichiers devront être **nommés dans l'ordre** :
 - ordre de passage,
 - le niveau et la catégorie,
 - le club,
 - le nom et le prénom de la gymnaste.

Quelques exemples valables :

- 01_N3_11-18 ans_CLUB_Lara_Klette.mp3
- 6- niveau3-11ansetplus- Club-Lara_Klette.mp3

Quelques exemples non valables :

- N3_11-18 ans_Lara_Klette.mp3 (absence ordre de passage et club)
- 01_CLUB_N3_11-18 ans.mp3 (absence du nom et du prénom)
- 02_Pirates des Caraïbes_introduction (fichier non nommé suivant les règles)

Le fonctionnement

Un ordinateur sera mis à disposition au contrôle des licences et permettra dans un premier temps un test antivirus, et dans un second temps un contrôle du contenu.

Les règles énoncées ci-dessus devront **absolument** avoir été respectées !

Saisie des notes

✓ Cette saison, les compétitions Ufolep dans le 95 seront 100% digitales (sauf pour les programmes régionaux : petite enfance).

Comme vous le savez, l'Ufolep a développé et mis en place la saison dernière : FLIPSALTO, une application web dédiée à la gestion des compétitions Ufolep. Accessible sur smartphone, ordinateur et tablette, les feuilles de match seront 100% online.

<http://competition.flipsalto.fr/home>

Afin de préparer la saison compétitive, nous vous demandons de bien vouloir vérifier vos accès sur FLIPSALTO et rappelons les étapes pour ajouter d'autres membres à votre espace club.



Seul le "Manager" de votre club que vous avez référencé sur FLIPSALTO la saison dernière peut ajouter ou supprimer des accès sur l'espace Club.



Etape 1 Les autres membres de votre club, qui souhaitent avoir un accès à FLIPSALTO, devront s'inscrire en suivant ce lien :

<http://competition.flipsalto.fr/register>



Etape 2 Le référent "Manager" pourra via son profil, donner les droits d'accès aux autres membres de votre club, une fois inscrits sur FLIPSALTO ou supprimer des droits.

Un accès est nécessaire à chaque entraîneur pour visualiser les notes de son(ses) équipe(s).

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur ne peut pas mettre à disposition des participants, une pharmacie complète. Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)

Inter- Départementale Féminin N6 et Moins

GONESSE les 01 et 02 février 2025

Engagements

Les engagements nominatifs des équipes ET des juges devront avoir été réalisés par Internet avant :
Le 18 janvier 2025

Attention à bien respecter le numéro de vos équipes lorsqu'elles sont dans une même catégorie (voir les organigrammes).

Modification possible des gymnastes jusqu'au **25 janvier 2025** équipes, individuel(le)s **mais pas de modification de juges !!!**

Forfaits

Tout forfait devra être déclaré le plus rapidement possible à Christopher Chéron ccheron@ufolep.org au club organisateur de Gonesse delivryelodie@gmail.com

Rappel du règlement (brochure) : Tout club déclarant forfait pour une équipe, à moins de **15 jours** d'une compétition, devra obligatoirement présenter son ou ses juges, sous peine de se voir appliquer une amende.

Le gymnase

**Complexe sportif Colette Besson
Rue Jean Moulin
95500 GONESSE**

Informations

- Merci de lire la page des généralités !
- La salle de compétition sera équipée d'un double plateau GAF avec praticable gonflable. Une seule barre asymétrique sera installée, échauffement des 2 équipes puis passage alterné.
- Il n'y a aura pas de barre éducative disponible.
- Salle d'échauffement spécifique, et accessible une heure avant chaque début de rotation.
- Un parking est à votre disposition devant le gymnase. Attention le gymnase se situe près d'une zone pavillonnaire. Il ne faut pas stationner n'importe où.
- Des vestiaires sont à votre disposition, mais les affaires ne doivent pas y être laissées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Un sandwich et/ou collation pour les juges sera prévu suivant le temps de jugement effectué.

Les contacts

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec :

Organisation :

Club de Gonesse : delivryelodie@gmail.com

Logiciel de compétition :

Michel RISPAL : riscal.m@wanadoo.fr

Christopher CHÉRON : ccheron@ufolep.org

Bonne compétition !
Les membres de la CTD